



ville de pully

Direction de l'urbanisme et environnement

POLITIQUE COMMUNALE DU LOGEMENT

Potentiels de logements constructibles sur l'ensemble de chaque site

Echelle 1: 10'000 / GVV / 04.04.2012

-  Parcelle communale
-  Parcelle privée

Sites identifiés (classés par ordre de priorité)

- 1** Boverattes 160 logements immédiatement disponibles à la construction
- 2a** Clergère Nord* 110 logements
- 2b** Vallon de la Paudèze 100 logements
- 3** Arnold Reymond 22 logements
- 4** Chantemerle 135 logements

Ensemble des sites 527 logements



* Site mixte: 50% des surfaces disponibles pour l'emploi et 50% pour l'habitat

Annexe 2

Glossaire

AIL :	Aide individuelle au logement.
ASH :	Association suisse pour l'habitat.
CCL :	Centrale d'émission pour la construction d'utilité publique.
DDP :	Droit distinct permanent (= droit de superficie).
LAAL :	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués.
LATC :	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions.
LCAP :	Loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété, entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 1975, abrogée en 2003.
LDTR :	Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation.
LL :	Loi sur le logement du 9 septembre 1975, Vaud.
LOG :	Loi sur le logement, loi fédérale encourageant le logement à loyer ou à prix modéré (2003).
OCL :	Office communal du logement.
OFL :	Office fédéral du logement.
OLCAP 843.1 :	Ordonnance de l'application de la LCAP.
OLOG 842.1 :	Ordonnance de l'application de la LOG.
PGA :	Plan général d'affectation.
PPA :	Plan partiel d'affectation.
PPE :	Propriété par étages.
RAIL :	Règlement sur l'aide individuelle au logement du 5 septembre 2007.
RCOL :	Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics.
RCOLLM :	Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés.
RLL :	Règlement d'application de la LL du 9 septembre 1975.
SCRIS :	Service cantonal de recherche et d'information statistiques.
SVLM :	Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés.
UL :	Unité logement rattachée au Secrétariat général du Département de l'intérieur (anciennement SELT).